

Éléna Choquette

Doctorante, Université de la Colombie-Britannique
Coordonnatrice, Observatoire des fédérations
Université de Montréal

Jean-François Godbout

Professeur agrégé, département de science politique
Directeur, Observatoire des fédérations
Université de Montréal

Fédéralisme et vote régional

Le 19 octobre dernier, les Québécois ont confirmé une tendance qui s'est développée scrutin après scrutin durant la dernière décennie : le vote en bloc des électeurs de la province pour un même parti politique. Après avoir élu une majorité de députés bloquistes en 2008, les Québécois ont désigné une majorité de députés néo-démocrates en 2011 et de députés libéraux en 2015. Cette semaine, l'Observatoire des fédérations se penche sur le phénomène du vote régional dans les fédérations pour en saisir l'importance et en mesurer les conséquences pour la représentation des intérêts de la minorité nationale québécoise au Parlement.

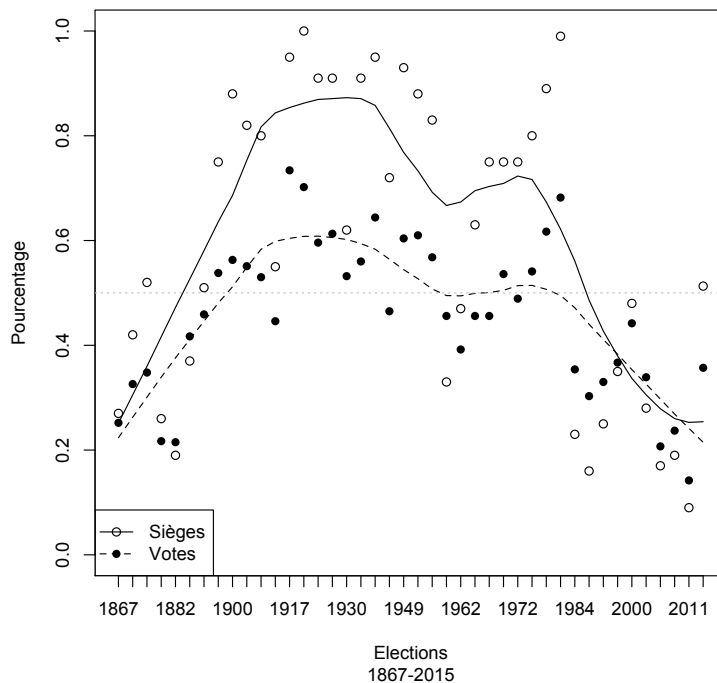
Contre toute attente, le Parti libéral du Canada occupera finalement 40 des 78 sièges que compte maintenant la province du Québec à la Chambre des Communes. Pour une troisième fois consécutive, les Québécois et les Québécoises ont ainsi élu au Parlement canadien une députation majoritaire issue d'un même parti politique. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que cette députation majoritaire a été rattachée à trois formations politiques différentes aux élections de 2008, 2011 et 2015. Avec 42,9% des voix, le NPD a fait élire 59 des 75 députés de la province en 2011, alors qu'en 2008, le Bloc Québécois en a fait élire 49 (38%). Notons que les députés bloquistes occupaient la majorité des sièges québécois dans les parlements précédents (54 sièges sur 75 en 2004, 51 en 2006, 38 en 2000, 44 en 1997 et 54 en 1993).

Bien qu'elle existe au Québec depuis l'élection de Wilfrid Laurier en 1896, une tendance lourde s'est reconfirmée lors des derniers scrutins : le « vote en bloc »



(*block voting*). Le vote en bloc se définit par le support électoral massif ou disproportionné d'un groupe d'électeurs concentrés dans une région envers un parti. Malgré que ce comportement électoral puisse être observé dans d'autres régions canadiennes (comme le montre l'exemple des Maritimes, où les libéraux ont raflé la totalité des 32 sièges au dernier scrutin fédéral), le vote en bloc est surtout une caractéristique associée à l'électorat québécois (Bakvis et Macpherson, 1995). Au Québec, plusieurs « vagues bloquistes » ont confirmé la tendance des électeurs à se comporter de manière monolithique. Le même phénomène a été observé en 2011 avec l'élection d'une majorité de députés néo-démocrates (Fournier et al., 2013 ; Laycock et Erickson, 2015), et cette tendance s'est confirmée encore une fois lors de la plus récente élection, alors que les Québécois ont élu une majorité de députés libéraux pour la première fois depuis 1980 (Carty, 2015).

Sièges et votes pour les Libéraux au Québec



Qu'est-ce qui explique cette tendance? Les chercheurs en science politique ont identifié plusieurs facteurs pour rendre compte de ce phénomène, le plus important étant la mécanique du système électoral. En effet, le système majoritaire uninominal à un tour favorise la représentation de groupes concentrés sur un territoire. Le résultat en est que le nombre de députés élus du parti qui termine au premier rang dans la province dépasse très fréquemment la barre des 50 pourcent, et ce, malgré le fait que ses appuis électoraux se situent généralement en dessous de 50 pourcent du vote. Par exemple, le graphique suivant démontre que les appuis (en pourcentage de vote) de l'électorat québécois au Parti libéral du Canada a dépassé le seuil des 50 pourcent 14 fois sur 42 (1 fois sur 3). En revanche, une majorité de députés libéraux ont représenté le Québec dans 31 parlements (près de 3 fois sur 4).

Plusieurs chercheurs affirment que ce comportement électoral monolithique des Québécois a été façonné durant les dernières années par sa haute volatilité aux élections fédérales (e.g., Johnston, 2013). À la suite du rapatriement de la Constitution et des échecs de négociation constitutionnelles des années 1980 et 1990, le vote de l'électorat a été davantage divisé. Les résultats des élections fédérales sont d'autant plus volatils au Québec qu'ils se conjuguent à de bas niveaux d'identification partisane et à des disparités importantes entre les systèmes partisans provincial et fédéral (Bodet, 2013).

Quoiqu'il soit souvent présenté comme défavorable à la représentation des minorités ethnoculturelles, le présent système électoral permet dans certaines circonstances à l'électorat québécois d'avoir une voix forte au Parlement canadien. À moins de changements importants dans le système partisan, il serait improbable qu'un mode de scrutin proportionnel parvienne aux mêmes résultats en matière de représentation des intérêts régionaux des électeurs de la province. S'il tient sa promesse de revoir le mode de scrutin majoritaire pour y ajouter des composantes proportionnelles, le nouveau Premier ministre Justin Trudeau devra s'assurer que cette réforme promeut le principe fédéral au pays. En raison des bas niveaux d'identification partisane, du grand nombre de sièges réservés au Québec à Ottawa, de la volatilité et du caractère monolithique du vote québécois, les partis politiques fédéraux ont présentement un incitatif fort à séduire l'électorat de cette province (Baier et Bakvis, 2007). Avec un nouveau mode de scrutin, les partis politiques pourraient donc perdre cette motivation, surtout si le vote est divisé entre plusieurs partis. En somme, le mode de scrutin actuel, par le biais du vote en bloc, est un véhicule privilégié de l'expression des intérêts de la minorité nationale québécoise dans la fédération canadienne. On peut penser que ses effets de distorsion électorale favorisent indirectement la représentation régionale au Parlement canadien.

Bibliographie

- Baier, G. et H. Bakvis. 2007. Federalism and the Reform of Central Institutions: Dealing with Asymmetry and the Democratic Deficit. In *Constructing Tomorrows Federalism: New Perspectives on Canadian Governance* (Peach, I., éd.). Winnipeg : University of Manitoba Press.
- Bakvis, H. et L. G. Macpherson. 1995. Quebec Block Voting and the Canadian Electoral System. *Revue canadienne de science politique* 28(4) : 659-692.
- Bittner, A. et R. Koop (dirs.). 2013. *Parties, Elections and the Future of Canadian Politics*. Vancouver : UBC Press.
- Bodet, M. A. 2013. Strongholds and Battlegrounds: Measuring Party Support Stability in Canada. *Revue canadienne de science politique*. 46(3) : 575-596.



- Caruana, N. J., R. M. McGregor et L. B. Stephenson. 2015. The Power of the Dark Side: Negative Partisanship and Political Behaviour in Canada. *Revue canadienne de science politique*: First View.
- Carty, K. R. 2015. *Big Tent Politics: The Liberal Party's Long Mastery of Canada's Public Life*. Vancouver : UBC Press.
- Flanagan, T. 2014. *Winning Power: Canadian Campaigning in the Twenty-First Century*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Fournier, P. *et al.* 2013. Riding the Orange Wave: Leadership, Values and Issues and the the 2011 Federal Election. *Revue canadienne de science politique* 46(4) : 863-897.
- Johnston, R. 2013. Alignment, Realignment and Dealignment in Canada: The View from Above. *Revue canadienne de science politique* 46(2) :245-271.
- Laycock, D. et L. Erickson (dirs.). 2015. *Reviving Social Democracy: The Near 4rd Death and Surprising Rise of the Federal NDP*. Vancouver : UBC Press.